JOURNA!

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

ADMINISTRATION

CAHORS: L. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCÉE

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, no 34, et Place de la Bourse, nº 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la la)..... 25 cent. RÉCLAMES — 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Cahors, le 10 Octobre

IL N'A PAS OUBLIE

Le prince de Bismarck a prouvé par sa réponse à l'empereur Guillaume qu'il n'a pas oublié la manière quelque peu cavalière, dont il a été relevé de ses fonctions de grandchancelier.

Cette réponse, en effet, sous une correction de langage irréprochable et sous une politesse froide, cache certaines allusions que le souverain aura sans doute comprises car elles visent d'une façon évidente sa conduite à l'égard du solitaire de Friedrichsruhe.

Le prince de Bismarck n'a ni oublié ni pardonné. Voilà ce qui se lit sous chaque mot de sa lettre à Guillaume. Et cependant les feuilles de Berlin continuent à affirmer que la réconciliation entre le vieux chancelier et l'empereur est chose faite. Si ces journaux n'osent plus déclarer, comme ils le faisaient il y a quelques jours, que M. de Bismarck ne tardera pas, sinon à reprendre ostensiblement la direction des affaires, du moins ils prétendent qu'il deviendra le conseiller de Guillaume et l'inspirateur de sa politique.

Eh bien, non, il n'en sera pas ainsi, car cette prétendue réconciliation n'existe que dans le lourd cerveau des écrivains alle-

Guillaume n'a nulle envie de rappeler auprès de lui l'homme qu'il a renvoyé comme on ne renvoie pas un laquais, car ce serait se donner un démenti à lui même et faire supposer qu'il se sent incapable de lutter contre les difficultés de l'heure présente et surtout de tenir tête au socialisme qui devient de plus en plus menaçant en Allemagne et qui avait trouvé en M. de Bismarck un adversaire aussi ardent qu'irréconciliable.

Quelques écrivains d'Outre-Rhin, exagérant l'importance de ce prétendu rapprochement vont jusqu'à dire qu'il peut avoir pour conséquence de contrebalancer l'effet de

Cette assertion optimiste est tout simplement ridicule.

Comment ce rapprochement pourrait-il produire ce résultat?

Est ce que le retour de l'ex-grand-chancelier aux affaires, si tant est qu'il fut possible, empêcherait la France et la Russie de s'entendre entre elles et même de conclure une alliance?

Evidemment non; car cette alliance est basée sur une communauté d'intérêts et sur des sympathies réciproques.

Quant à prétendre que M. de Bismarck pourrait donner une force nouvelle à la triple alliance, c'est encore une illusion, une chimère. Le ressort de la triple alliance s'est visiblement affaibli dans ces derniers temps; les deux alliées de l'Allemagne sont fatiguées du rôle que leur puissante amie leur fait jouer, rôle aussi ingrat qu'onéreux, car il les accule à une banqueroute inévitable et ce n'est pas M. de Bismarck qui pourrait arrêter le courant de désaffection qui pousse le peuple italien et la nation austro-hongroise à se séparer de l'Allemagne. Donc, la rentrée en scène de l'ex chancelier ne saurait modifier en rien la situation politique. Mais cette rentrée n'aura pas lieu, car l'empereur Guillaume ne la désire pas. Il est trop autoritaire pour s'adjoindre un homme dont le caractère est non moins despotique que le sien et qui ne saurait se résoudre à occuper le second rang.

La réponse du prince de Bismarck à l'empereur allemand prouve bien qu'il n'a plus aucune chance de remonter sur le pinacle, car sous son refus d'accepter l'hospitalité qui lui a été offerte par Guillaume percent la rage et la menace : « Ses occupations habituelles et la nature nerveuse de sa maladie » l'obligent, dit-il à continuer à demeurer dans les lieux où il a toujours vécu.

En repoussant ainsi les dons du César germain, l'ex-chancelier a donné facilement à entendre qu'il n'a vu dans l'offre qui lui

l'accord intervenu entre la France et la | était faite qu'un acte de froide courtoisie à | l'égard du malade et non une avance à l'homme politique. C'est pourquoi il a répondu par un refus.

> « Ses occupations journalières l'obligent à demeurer à Varzin » où à Friedrichsruhe. Or, ces occupations, quelles sont-elles? sinon de faire de l'opposition au gouvernement et de critiquer la politique de Guil-

> Donc, nous le répétons, M. de Bismarck n'a ni oublié ni pardonné. Après comme avant la lettre de Guillaume, il déblatèrera contre le gouvernement qui s'est privé de ses services.

> > J. QUERCYTAIN.

INFORMATIONS

LA RETRAITE DU GENERAL MATHELIN

LES PRÉPARATIFS DE L'ITALIE

On parle beaucoup dans les cercles militaires de la retraite du général Mathelin, commandant en chef du 15e corps. Nous avons eu l'occasion de nous entretenir, avec plusieurs personnalités éminentes, de ce départ inopiné, les raisons de santé invoquées ne paraissant qu'un prétexte.

Selon les uns, le général Mathelin aurait été blessé de ne pas être nommé inspecteur de l'armée du Sud-Est à la place du général baron Berge, dont il avait été le collaborateur assidu dans l'organisation de la défense des Alpes. Or c'est le général Voisin, qui commandait à Orléans qui vient commander le gouvernement de Lyon, et c'est le général Ferron qui est nommé inspecteur de l'armée du Sud-Est (13e 14e et 15e

Selon les autres, le général Mathelin n'aurait pas consenti à assumer plus longtemps la responsabilité du commandement du 15e corps sans l'adoption de certaines mesures qu'on aurait refusé de prendre en haut lieu. D'autre part, il se serait étonné de voir placer à la tête du 14e corps un artilleur, et à la tête de l'armée des Alpes un sapeur, alors que, dans la guerre de montagne, ce sont les fantassins, par les alpins et les régiments régionaux, qui doivent jouer le principal

Voilà ce que l'on dit et ce que nous répétons sous toutes réserves. Ce qu'il y a de certain, c'est

que le général Mathelin est toujours vigoureux et qu'il se retire volontairement.

Il est regrettable qu'un pareil incident se produise justement au moment où, de l'autre côté des Alpes, les Italiens se livrent à des manœuvres singulières, au moment où, de Vintimille à Suse, on concentre de l'artillerie de montagne et de grands approvisionnements; où le Ministre de la guerre italien garde sous les drapeaux, à la surprise de tous, la dernière classe, libérable depuis plusieurs jours; au moment enfin où la Croix-Rouge recoit l'ordre de préparer des trains sanitaires et donne des instructions à son personnel pour se rendre, à un signal donné, dans les hôpitaux territoriaux.

Il se passe évidemment quelque chose d'insolite dans l'armée italienne. Nos adversaires se concentrent et se préparent. Dans quel but ? Fautil s'attendre à quelque surprise diplomatique ou militaire?

Dans tous les cas, il est mille fois regrettable, nous le répétons, de voir le général Berge et le général Mathelin quitter l'armée des Alpes à un instant qui est peut être critique.

LES FÊTES FRANCO-RUSSES

A Toulon

Le maire de Toulon a fait afficher aujourd'hui une proclamation invitant la population à conserver une attitude calme et réservée pendant le séjour des marins russes, et à nese livrer à aucune manifestation bruyante sur le passage des personnages officiels. Le maire ajoute que la population a intérêt à faire ellemême la police.

Mme Jauréguiberry, veuve de l'amiral, est arrivée à Toulon; elle assistera au lancement du cuirassé qui porte le nom de son regretté

Composition de l'escadre

D'après le Messager du Gouvernement, l'escadre russe de la Méditerranée se compose de trois vaisseaux cuirassés: Empereur-Nicolas 1er, croiseur de second rang; le Pamiat-Azora et la canonnière Touerz. Les croiseurs Amiral-Nachinde et Rynda, qui se rendent dans l'océan Pacifique, se sont associés temporairement à cette escadre en vue de la visite à Tou-

Souscription nationale

Le conseil municipal de Toulon, pour compléter les fêtes franco-russes sans la participation de l'Etat, a décidé d'ouvrir une souscrip-

FEUILLETON DU « JOURNAL DU LOT » 42

La Fille du Ma

Par MARC BAYEUX

LIVRE DEUXIÈME

LE BAL COSTUMÉ

Un homme de génie, dont je m'honore d'être l'ami, a fait de nos jours une admirable invention. Je parle de Léon Vidal, celui qui a découvert la photographie en couleurs. Grâce à lui, la France sera remplie avant peu par les chefs-d'œuvre de l'art ancien et moderne. Il n'y aura pas de Paysan, quelque pauvre qu'il soit, qui ne trouvera le moyen d'avoir chez lui les tableaux des maîtres.

Tout le monde a donc vu la reproduction que Léon Vidal a faite d'une toile qui obtint un immense succès au Salon de 1874. Je veux parler de l'Intérieur de famille. Signé: Pierre Kervi-

Par une belle journée du mois de mai de cette année 1874, la foule s'épandait à travers les immenses salles du Palais de l'Industrie, pour voir ce que le talent des peintres français avait créé depuis donze mois.

Avec la Traite des Vaches, de Félix de Vuil-

lefroy, et les Dernières cartouches, de Neuville, l'Intérieur de famille était parmi les œuvres les plus remarquées.

Rien de plus frais, de plus charmant en effet, que ce tableau. Ge qui prouve une fois de plus que, dans les œuvres comme celles-là, le sentiment e-t tout, c'était l'extrême simplicité du sujet. Trois personnages seulement : le père, la mère et l'enfant.

Est-il besoin de dire les noms de ce père, de

cette mère et de cet enfant. Pierre Kervigan ayant à faire le tableau d'une famille heureuse ne pouvait mieux choisir que la sienne. Il y avait déjà un peu plus de quatre ans qu'il était marié. Un petit garçon était venu qu'on avait nommé Jean en souvenir du frère aîné.

Le commencement de leur mariage avait été troublé par cette tempête de l'invasion suivie de cette tempête de la Commune.

Pendant la guerre, le peintre avait fait comme Henri Regnault, comme Emile Pinard, comme Ernest Guiraud, comme tous ces prix de Rome qui, ayant le droit de rester tranquillement chez eux à se chauffer, avaient préféré remplir leur devoir jusqu'au bout.

Puis, la paix signée, ilétait parti pour Arcachon s'install r dans one villa au bord de la mer. Ce fut là que, en septembre 1871, une lettre vint apprendre à Gertrode une curieuse nouvelle.

Me Plancy, notaire à Saint-Seine-l'Abbaye, (Côte-d'Or) ayant demandé à la jeune semme si elle n'était pas la seule et unique héritière du marquis et de la marquise de Courrance, décèdés à Beaumout-du-Périgord (Dordogne,) Jes 10 et 11 juin 1860, lui avait annoncé, sur sa réponse affir-

mative, qu'un cousin de sa mère, M. Morel t (Antoine) était décédé à la Nonvelle-Orléans, laissant une fortune de deux millions de francs

Un héritage de deux millions de francs qui vous tombe du ciel du jour au lendemain, au moment où l'on y pense le moins, voilà certes un de ces rêves comme en font quelquefois les panvres diables, mais, il est juste de le dire, qui se realisent bien rarement.

Cependant, au lieu de réjouir nos amis, cette nouvelle ne laissa pas de les attrister. Cela peut paraître étrange, mais cela est. Néanmoins, comme il est inutile de laisser perdre un béritage, Pierre Kervigan fit un p tit voyage à Saint-Seine, accompagné de sa femme, et là Mº Plancy, après les compliments d'usage, leur remit les papiers nécessaires pour aller retirer de la Banque de France, où elle était déposée la somme importante qui leur revenait.

Quand nous les retrouvons en 1874, leur train n'a pas été sensiblement modifié, en apparence du moins par cette fortune subite. Mais en réalité, elle a apporté un changement considérable dans leur vie; changement excellent du reste.

Le grand malheur des célébrités paissantes, en littérature, en peinture, c'est la nécessité du travail pressé. Il faut vivre. Pierre s'étaitapercu des devoirs qui lui incombaient de la suite de son mariage, et il avait voulu, par une production nombreuse, répondre aux besoins de la vie.

Devenu riche, il se donna le li xe d'être pure-

ment et simplement un artiste. Pénétrons dans l'hôtel que Pierre a acheté. Ce soir-là, plusieurs équipages s'arrêtaient devant le

nº 4 de l'avenue de la Reine-Horten-e où demeura ent les deux jeunes gens. Ils donnaient un bal où devaient paraître les sommités de l'art, de la fortuneet de l'aristocrat e.

- Comment me trouves-tu l demanda Gertrude à son mari pendant que les deux femmes de chambre l'babilla ent devant la glace.

C'était un bal costumé. Elle avait un déguisement à la mode : la longue tunique de la Fellah avec le voile de mousseline qui couvre le front, le bas du visage et ne laisse voir que les yeux. Lui portait un costume d'Itlandais de la basse classe, mais dont l'étoffe était de riche cache-

- Je te trouve toujours adorable, dit-il.

- Flatteur!

Les femmes de chambre avaient terminé leur service. Elles se retirerent. Les deux époux restèrent seuls. - Moi, te flatter, ma bien-aimée Gertrude.

Est-ce que je ne te dois pas le plus grand bonheur qu'un homme puisse recevoir d'une femme, c'est-à-dire le bonheur calme et fier, sans remords comme saus trouble.

- N'importe, reprit-elle. Nous n'avions pas besoin de cet héritage qui nous est venu subitement. Je savais bien que tu m'aimais. Et tu étais bien sûrde mon amour... aussi.

- Mortimer est-il venu, demanda Pierre.

- Oui, il a emmené Jean au bois de Boulogne. Quoique tu fusses absent, je l'ai gardé à diner, comme d'habitude.

- A propos, et deux personnes ce soir et pour lesquelles M. Mortimer m'a demandé des in-

tion nationale et inviter toutes les communes à lui envoyer leurs subventions.

A Fourmies

Le 15 octobre, auront lieu, à Fourmies, les fêtes franco-russes. Le programme des fêtes nous annonce que l'hymne russe sera exécuté par les enfants des écoles et les deux sociétés

Des drapeaux russes seront distribués à toutes les sociétés.

Le Maréchal de Mac-Mahon

Le Gaulois confirme que le maréchal de Mac-Mahon est assez sérieusement souffrant, il a eu, cette année, plusieurs crises et est atteint, en ce moment, d'une rechute qui n'est pas sans gra-

Paris, 9 octobre.

L'état du maréchal de Mac-Mahon empire.

A propos du général de Cools

M. Bazille, député de la Vienne, vient d'écrire au général Loizillon, ministre de la guerre, pour l'informer que, dès la rentrée de la Chambre, il demanderait à l'interpeller au sujet de l'opinion manifestée par le général de Cools, sur les officiers de réserve. Nous avons dit que le texte de l'allocution du général de Cools était atténué et que ce qui en a été publié est une version orale, exacte seulement quant au sens. Mieux renseignés, nous pouvons dire que le texte publié a été sténographié par un officier présent, et qu'il est exact mot pour mot. Il a été détaché de l'allocution prononcée sur le terrain par le général de Cools. La sténographie manuscrite du texte intégral n'est pas détruite.

Le général de Cools qui se trouve actuellement dans l'Indre-et-Loire, a reçu du général Loizillon une lettre dans laquelle le ministre de la guerre lui demande des explications précises sur le langage qu'il a tenu à l'issue des manœuvres des 2º et 3º corps d'armée.

La Suède et la Triplice

Le Dagbladet vient de publier un article dans lequel il annonce comme certaine l'entrée de la Suède dans la ligue allemande. Dans le cas ou l'Allemagne serait attaquée par la Russie, l'armée suédoise envahirait la Finlande.

Le journal norvégien déclare que cette circonstance doit pousser les Norvégiens à réclamer non seulement une représentation consulaire distincte de celle de l'autre pays, mais une représentation diplomatique, attendu qu'ils sont pleins de sympathie pour la France, sans aucune antipathie contre la Russie et sans le moindre intérêt dans les différends des autres puissances européennes.

«Guerre à la France»

Une brochure sensationnelle vient de paraître à Gênes sous ce titre : Guerre à la France. Contrairement à ce qu'on pourrait penser, la brochure est dirigée contre l'agitation francophobe. L'auteur, après avoir établi que les évènements d'Aigues-Mortes sont la conséquence de la grande lutte sociale qui se produit dans le monde entier, se demande si l'Italie est francophobe et répond : « Les démonstrations du mois d'août ont été voulues et provoquées. Les journaux gouvernementaux racontaient sans cesse des détails horribles sur l'assassinat des femmes et des enfants à Aigues-Mortes. Or, il est démontré, actuellement,

vitations.

Nos lecteurs n'ont pas oublié sans doute cet Américain, un peu mystérieux, qui avait pris à cœur de protéger Gertrude et de la marier avec

M. Mortimer était devenu l'ami intime de la maison. Nous allons le retrouver tout à l'heure dans le salon dn hal avec quelques-unes de nos anciennes connaissances.

Ce bal était le premier que donnaient M. et Mme Kervigan. Ils avaient voulu réunir tous leurs amis ensemble, pour fêter l'acquisition de leur hôtel de l'avenue de la Reine-Hortense. Et en vrais artistes qu'ils étaient, ils avaient voulu que la fête fût à la fois digne d'eux et de leurs invités, c'est-à-dire artistique et amusante.

Onze heures et demie sonnèrent. Plusieurs personnes étaient déjà arrivées quand un valet de chambre vint prévenir M. et Mme Kervigan que M. Mortimer demandait à être introduit auprès d'eux avant d'entrer dans le bal.

- Faites entrer, dit P erre.

Il ajouta en riant : - Si j'étais jaloux, Gertrud !

- Jaloux.

- Ma foi ! Mortimer a quitté la maison à huit heures du soir et le voici déjà.

Le gentleman américain était de ceux qui, ne voulant pas se sacrifier au costume avaient adopté le manteau vénitien. Il avait peu vieilli ; au contraire, son visage exprimait ane sorte de joie sereine qui étonnait ses auis.

- Avez-vous remarque Mortimer? avait dit une fois un riche négociant de New-Yorck, qui s'était lié avec lui à la suite de nombreuses af-

dans cette ville. Ce sont là les moyens par lesquels on a excité la foule à pousser des cris de haine et de vengeance contre la France. »

Il ajoute, après quelques digressions : « Une partie notable du peuple italien, et plus spécialement les démocrates, conservent leurs anciennes sympathies pour la France, ce pays qui a donné au monde la Révolution de 1789. »

L'auteur fait ressortir l'inanité des accusations qui ont trait à des évènements récents à l'occupation de la Tunisie, à la rupture du traité de commerce, aux prétendus outrages dont les pèlerins français se seraient rendus coupables à Rome.

Revenant ensuite sur le passé, l'auteur italien expose que Mentana était un attentat fratricide qui a été accueilli par la France libérale par un cri d'indignation. Quant à Aspromonte, c'est la balle d'un soldat italien qui a frappé Garibaldi. Enfin, il faut se rappeler que c'est l'Allemagne qui a arrêté la marche des armées victorieuses après Magenta et Solféri-

Et comme conclusion, ces lignes : « Si dans une guerre future, la triple alliance était victorieuse, ce serait l'établissement de l'hégémonie germanique en Europe. Quant à l'Italie, elle n'en aurait pas moins ruiné ses finances et sa situation économique pour long-

L'Affaire Quinquerez-Segonzac

Saint-Louis (Sénégal), 8 octobre.

L'Affaire Segonzac vient demain devant le conseil de guerre. Les avocats ont l'intention de plaider l'incompétence du conseil de guerre, par la raison que le territoire sur lequel est mort M. Quiquerez n'était ni français ni pays de protectorat lorsque ces officiers se trouvaient en mission dans cette contrée. On dit que M. Dediery, le principal témoin, serait devenu fou et ne pourrait déposer.

Le Krach italien

Il est désormais prouvé, assure-t-on dans certains cercles compétents, que l'armée et la marine ne peuvent pas être tenues sur le pied actuel avec les seules dépenses prévues aux budgets respectifs. Les ministres de la guerre et de la marine, à la réouverture du Parlement, demanderont un supplément de crédits pour les dépenses extraordinaires. Le ministre de la guerre en demandera pour activer la fabrication des nouveaux fusils et compléter les remontes qui font défaut à l'artillerie; le ministre de la marine pour accélérer les constructions navales sur le chantier, et compléter l'armement du personnel de la flotte jugé insuffisant.

La crise minière

Liévin, 8 octobre.

Mme Paul Minck, venue aujourd'hui pour la première fois à Liévin, a fait une conférence à l'Alcazar. La salle, qui peut contenir 2,500 personnes, était comble. La réunion était présidée

Mme Paule Minck, après une discussion sur la question économique, a exposé ses théories collectives: la mine aux mineurs, la terre aux pay-

On a fait une ovation à la conférencière, à laquelle on a offert plusieurs bouquets. La séance

faires.

- Oui, eh bien ?

- Eh bien ! mon cher, cet homme me stupéfie. Je l'ai connu naguère toujours triste et morose, maintenant il n'est plus le même. Il rajeunit positivement. On dirait qu'il s'est passé quelque chose d'étonnant dans sa vie.

- Pourquoi !

- Mon cher, il ne se fait pas un pareil changement chez un homme pour rien.

- Bah ! l'amour ! avait répondu l'autre. Oue ce fût ou non l'amour, on ne pouvait nier que M. Mortimer no fût «très-changé» pour

nous servir de l'expression employée par le négociant de New-Yorck. Et cependant sa vie était plus au grand jour que jamais. Il ne quittait presque pas ses amis les Kervigan. Quand il ne se promenait pas avec-le jeune pè-

re, il faisait visite à Gerteude, à moins cependant qu'il n'accompagnât le petit Jean aux Tuileries ou aux Champs Elysées.

- Bonjour, cher ami ! s'écria Pierre, quand il vit entrer l'Américain dans le boudoir de sa fem-

- Bonjour... ou plutôt bonsoir, répliqua Mortimer. Votre santé est bonne, ma chère enfant? continua-t-il en embrassant la jeune semme sur le

Il se tut un instant, un peu gêné, puis :

- Vous rappelez-vous que je vous dois une discrétion, dit-il. - J'avoue que j'avais oublié, répliqua Gertrude

- Heureusement que j'ai de la mémoire pour

deux. Je vous apporte ce petit souvenir pour pa-

qu'il n'y avait ni femmes ni enfants italiens | a été levée après le vote d'un ordre du jour de flétrissure au gouvernement.

Charleroi, 8 octobre.

On a de vives appréhensions pour demain. La surexcitation est grande. On s'attend à des désordres. La garde civique sera sur pied demain matin à 4 heures.

On dit qu'une maison, à Marchiennes, a sauté à la suite d'un coup de dynamite. Rien n'est venu confirmer ce bruit.

Tous les charbonnages de la région seront gardés militairement lundi matin, pour empêcher les atteintes à la liberté du travail. La garde civique et la police garderont les charbonnages situés sur le territoire de la ville. Le bourgmestre a publié une proclamation dans laquelle il promet une protection efficace aux ouvriers qui voudront travailler.

Lens, 8 octobre.

Le chômage est complet dans le bassin houiller du Pas-de-Calais, sauf à Vendine-les-Béthune, où les mineurs sont au travail, excepté les jeunes gens au-dessous de 18 ans. La nuit dernière il n'y a pas eu de patrouilles. Les grévistes ont, vers minuit, à Haisnes, dépendant de la concession de Lens, brisé les fenêtres de la maison occupée par un mineur qui a repris le travail de sa propre initiative. La gendarmerie a ouvert une enquête.

Lens, 9 octobre.

Les grévistes Victor Salin, Léon Lheureux et Joseph Limange viennent d'être arrêtés pour avoir brisé, à Haisnes une maison occupée par Victor Colman, mineur, qui a repris le travail. La gendarmerie a arrêté également, à Wingles, le fils Cartigny, pour entraves à la liberté du

M. Jaurès, député, est attendu ce soir ici. Il arrivera, dit-on, avec MM. Viviani et Sembat, députés.

M. Camille Pelletan, député, vient de télégraphier à M. Baudin, pour lui annoncer son arrivée à Lens lundi dans la journée.

La journée s'est passée sans incident dans les concessions de Vendin, Ferfay, Marles, Bruay et Nœux. Trois grévistes, nommés Géant, Lefebvre et Buns, ont été arrêtés dans l'après-midi à Nœux-les-Mines, pour bris de clôture, sur mandat d'amener du parquet de Béthune.

Singulière histoire

Saint-Etienne, 8 octobre.

Hier, vers midi, un individu, ayant la mise d'un mineur endimanché, qui rôdait depuis quelques instants autour d'un commissionnaire établi place de l'Hôtel-de-Ville, s'adressa subitement à lui et lui dit : « Gardez-moi ce panier, je viendrai le prendre dans quelques heures; mais surtout ne le montrez à personne. » Puis, tirant de sa poche une pièce de monnaie, il la remit au commissionnaire; en même temps laissant tomber des liasses de billets de banque et de nombreuses pièces d'or, il les ramassa et disparut.

Le commissionnaire, déjà intrigué par les allures de cet individu, ne le voyant pas revenir à quatre heures, porta le panier au bureau de police. Le commissaire constata que le panier contenait 150 cartouches de dynamite. Il prit le signalement du dépositaire et lançaimmédiatement des agents à sa recherche.

Les agents de la sûreté l'ont arrêté dans la soirée; pris de boisson, il était assis sur le

yer ma dette : j'ai tenu à ce que vous l'eu siez le soir même de votre bal.

En parlant ainsi, M. Mortimer déposa un écrin

sur la cheminée du boudoir. - Encore une folie, dit Pierre, croyant que

c'était un bracelet comme M. Mortimer en avait souvent offert à sa femme.

Il ouvrit l'écrin, mais ce n'était pas un bracelet qu'il contenait, c'était une merveilleuse rivière de diamants dont chaque pierre étincelait aux lumières. Gertrude et Pierre jetèrent un cri d'admiration. C'était un présent royal. Il eût été impossible de pousser plus loin la générosité.

- Cela vons plaît il ? ma chère enfant, demanda M. Mortimer à Gertrude.

- Non, c'est trop beau, répondit la jeune femme en serrant affectueusement les mains de leur ami. Vraiment vous n'êtes pas raisonnable, vous nous gâtez trop. Comme vous êtes bon !

- Je vous dois du retour, mes chers amis. Depuis mon arrivée à Paris, je ne savais qui aimer. Grâce à vous, j'ai trouvé, je ne dirai. pas seulement des amis, mais encore une famille. Vous ne savez pas combien j'étais triste et malheureux d'être seul au monde, vous avez été bons. Un homme de mon âge, ce n'est jamais bien gai pour des jeunes gens tels que vous ; vous m'avez recueilli, j'ose dire que vous m'avez aimé. Vous voyez donc qu'à bien compter, c'est moi qui vous doit des remerciements.

Pierre se sentit touché par la façon dont cet homme froid, et qu'on eût cru peu susceptible de sensibilité, avait prononcé ces quelques paroles. A son tour, il serra les deux mains de Mortimer.

trottoir de la rue des Jardins, étalant devant lui une quantité de pièces de vingt francs et de billets de banque avec lesquels il jouait. Amené au bureau de police, il a été trouvé porteur d'une cartouche de dynamite semblable à celles trouvées dans le panier confié à la garde du commissionnaire.

Cet individu, ne pouvant pas donner des renseignements sur son identité et la provenance de son argent, a été enfermé. On croit que c'est un anarchiste étranger. Il a menacé de se pendre dans sa cellule.

CHRONIQUE LOCALE RT REGIONALE

Instruction publique

Par décision de M. le recteur, Mlle Lafon, admise au concours d'admission à l'école normale d'institutrices de Cahors (liste supplémentaire nº 1), a été nommée élève-maîtresse dans ledit établissement.

- Mlle Albert Galouye est nommée professeur de lettres à l'école primaire supérieure de Montcuq, en remplacement de Mme Larroque, appelée

- M. Rascol, professeur à l'école normale de Cahors, est nommé professeur à l'école normale

M. Fontenaille, professeur à l'école normale de Tulle, est nommé professeur à l'école normale de Cahors.

- M. Carbonnel, instituteur adjoint titulaire à Cahors (rue du Lycée), pourvu du brevet supérieur et du certificat d'aptitude pédagogique, est nommé instituteur titulaire à Vers, en remplacement de M. Menange, appelé à Bagnac.

Comité contre le phylloxera

Le comité central d'études et de vigilance contre le phylloxera se réunira le samedi 14 octobre courant, à 2 heures du soir, à l'hôtel de la préfecture.

Ordre du jour :

1º Etablissement du budget de l'exercice 1894. 2º Vente des plants américains : Fixation des prix.

Le nouveau chef du 17e corps

Le général Fabre, commandant le 17e corps d'armée, a visité, samedi matin, à 8 heures, les magasins des subsistances militaires à Toulouse. Le général Fabre était accompagné de son fils, son officier d'ordonnance.

Il s'est montré très satisfait de son inspection.

Pour la frontière italienne

Lundi matin sont partis de Cahors, 48 soldats du 7º de ligne, désignés pour aller renforcer les bataillons de chasseurs alpins, dégarnis par le départ de la classe. Ces soldats se rendent à Nice.

L'envoi de ces hommes à la frontière italienne a été décidé à la suite de la circulaire de M. le Ministre de la guerre, en date du 6 octobre 1893.

Aux termes de cette circulaire, chaque compagnie d'infanterie du 17° corps devait fournir 4 hommes désignés par voie de tirage au sort.

Cette poération a été inutile au 7e, les volontaires ont largement suffi.

- Alors, cette rivière vous plaît, Gertrude ?

- Si elle me plaît!

- Eh bien, puisque j'ai été assez heureux pour vous faire ce plaisir, veuillez m'en faire un à votre

- Lequel ?

- Mon ami Jean doit dormir, je le sais. Cependant je voudrais bien l'embrasser.

Quand Gertrude se retrouva seule avec son - Quel ami dévoué! dit-elle. Sais-tu ce qui

m'a le plus attaché à lui. C'est encore moins l'affection qu'il a pour nous que sa profonde tendresse pour J. an. - Je suis comme toi. Un jour je le surpris ser-

rant Jean dans ses bras et l'embrassant en pleurant, et quand M. Mortimer vit ma surprise, il me dit en essuyant ses larmes : « Ne soyez pas étonné, mon ami, votre fils me rappelle un enfant que j'adorais et que j'ai perdu... » - Dieu que tu es belle!

Pierre poussait cette exclamation en voyant ruisseler la rivière de diamants sur les épaules nues de

- Ce n'est guère naturel pour une fellah, même dans un costume de sête, dit-elle en riant, mais une fellah parisienne... Et puis tu me trouves belle, cela me suffit.

- Qu'as-tu ? ajouta t-elle après un silence, en voyant une ombre de tristesse sur le front de son

(A suivre).

Faites attention en achetant les Pilules Suisses qu'on ne vous donne que les véritables.

Adjudication

Samedi, à 2 heures, a eu lieu, à la mairie de Cahors, en présence de la commission militaire. l'adjudication des fourrages pour le département du Lot, pour une durée de 8 mois, du 1er novembre 1893 au 30 juin 1894.

Voici les soumissions qui ont été présentées :

Paille Avoine Henras.. 16 f. 00 10 f. 00 25 f. 00 19 f. 50 Nouyrit. 17 f. 50 13 f. 50 25 f. 30 20 f. 50 Boursac. 18 f. 50 11 f. 50 25 f. 50 19 f. 50 Le tout par 100 kilos.

M. Henras ayant consenti le plus fort rabals, a été déclaré adjudicataire.

Championnat du Lot

Le mauvais temps de dimanche matin a empêché cette course. L'épreuve des 50 kilomètres sur route est renvoyée irrévocablement à dimanche prochain, 15 octobre.

Nominations ecclésiastiques

Par décision de Monseigneur l'Évêque : M. l'abbé Lapétitie, curé de Dégagnac, est transféré à Creysse.

M. l'abbé Martel, curé de Calamane, est transféré à Dégagnac.

M. l'abbé Granié, ancien curé de Lentilhac (Figeac), est nommé à Calamane.

M. l'abbé Bourthoumieux, curé de Parnac, esttransféré à Fages.

M. l'abbé Cros, vicaire de Prayssac, est nommé curé de Parnac.

M. l'abbé Ausset, prêtre de la dernière ordination, est nommé vicaire de Prayssac.

Inondations

Les pluies torrentielles de la semaine dernière ont grossi les divers cours d'eau du département. Hier matin, à Cahors, le Lot inondait les terres et les jardins riverains. Aujourd'hui la rivière est complètement rentrée dans son lit.

A Figeac, les eaux du Célé sont montées à 2 mètres au-dessus de l'étiage.

Le quai des Tours commençait à être inondé.

Accident

Samedi matin, vers 8 heures, la jeune Jeanne Mention, agée de 3 ans, se rendant à l'école, est tombée si malheureusement qu'elle s'est fracturé un bras.

Les champignons

Hier matin, la police a encore détruit une énorme quantité de champignons, reconnus impropres à la consommation.

Contraventions

La police a dressé des procès-verbaux contre les femmes C. P. et C. M. pour tapage injurieux sur la voie publique et violences légères.

Noyė

Hier, vers 5 heures du soir, le sieur Miquel Joseph, demeurant à Cahors, est tombé dans le Lot en attrapant des troncs d'arbre à côté du

Le malheureux a été entraîné par le courant et n'a pas tardé à disparaître. Tous les efforts pour le sauver ont été inutiles.

Son corps n'a été retrouvé que ce matin.

Miquel était âgé de 67 ans et père de 3 enfants.

On nous prie d'insérer la lettre suivante :

Monsieur le directeur,

Le journal l'Alliance républicaine, dans le no de dimanche 1er et lundi 2 octobre courant, reproduit le procès-verbal de la séance tenue par le Conseil d'arrondissement de Cahors le 25 septembre dernier, - et nous en relevons le passage

« 5º Commune de Labastide-Marnhac, - Chemins vicinaux ordinaires nos 9 et 11.

« M. Costes donne communication à l'assem-» blée d'un mémoire signé Bonnet, Henras et

» Massip, adressé au Conseil d'arrondissement » au sujet des chemins vicinaux nºs 9 et 11 de la

» commune de Labastide-Marnhac tendant à » appeler les préférences du Conseil sur le che-

» min vicinal nº 9 au préjudice du chemin vici-» nal nº 11. »

« Le Conseil, après la lecture de cette pièce, a » décidé qu'il y avait lieu de s'abstenir et qu'il » n'y avait rien à modifier pour les vœux pré-

» cédemment émis au Conseil d'arrondissement » en faveur du chemin nº 11. ».

- Cette dernière phrase renferme une contradiction et une inexactitude :

1º Un contradiction, car les derniers mots impliquent une préférence en faveur du chemin no 11; or ce serait là une singulière façon de s'abs-

2º Une inexactitude, car nous tenons de la bouche même du plus grand nombre des Conseillers présents à cette séance, que la majorité a entendu formellement s'abstenir. C'est-à-dire passer outre à la question, sans indiquer en aucune façon qu'elle préférât l'un des deux chemins à l'autre.

Le procès-verbal tel qu'il est publié dénature

donc la décision du Conseil.

Nous yous serions très reconnaissants Monsieur

le directeur, de vouloir bien insérer la présente lettre dans un de vos prochains numéros, - et nous vous prions d'agréer, avec nos remerciements anticipés, l'assurance de notre parfaite

HENRAS. - BONNET. Labastide-Marnhac, le 8 octobre 1893.

Un drame

On écrit de Lavit-de-Lomagne Tarn-et-Garonne) :

Un drame passionnel vient de jeter l'émoi dans notre population, d'ordinaire si tranquille et si

Un limonadier de notre ville, M. Edouard Bouquié, âgé de vingt-huit ans a été affreusement vitriolé par son ancienne maîtresse, et l'auteur de cet acte sauvage s'est empoisonnée ensuite.

Voici ce qu'on raconte:

M. Edouard Bouquié avait longtemps cohabité avec Mme Elisa P..., épouse divorcée, âgée de trente-deux ans, originaire de Cahors.

Il y a quelque temps, il y eut rupture et la dame alla à Castelsarrasin. Mais la jalousie la minait, et l'autre nuit, elle se fit porter à Lavit, et pénétra dans la maison Bouquié.

Lorsque celui-ci fut au lit et endormi elle entra dans la chambre et répandit sur son amant une grande quantité de vitriol. La victime, horriblement brûlée, fit un bond et hurla : à l'assassin. Pendant ce temps la femme absorba du laudanum ou du vitriol.

Les voisins accourus, on mit M. Bouquié sous la pompe et on porta les premiers soins à Elisa. Les deux malheureux sont dans un état déplo-

Le cafetier est absolument brûlé et défiguré; la femme commence à reprendre connaissance.

La justice recherche l'individu qui avait apporté à Lavit la femme P.

Catus

Procès-verval a été dressé par la gendarmerie de Catus, contre deux jeunes gens de cette localité, les nommés M...., et A...., pour tapage et scandale sur la voie publique.

Carlucet

Par décret en date du 23 septembre 1893, M. Pezet (Sulpice-Benjamin), a été nommé notaire à Carlucet, en remplacement de son père, décédé.

Le vol de Périgueux

Périgueux, 8 octobre.

Ce matin, à quatre heures et demie, le convoyeur Migret, au service de M. Thomas, entrepreneur, partait de l'hôtel des postes et télégraphes, emportant les dépêches et les

Arrivé à la gare d'Orléans, il constata que la porte de sa voiture était ouverte, et la disparition d'un sac; ce sac est celui qui, venant cacheté de Bordeaux le soir, est conduit à l'Hôtel des Postes pour y passer la nuit, et ramené le lendemain à la gare pour partir par le premier train du matin dans la direction de Paris; il contenait des valeurs pour une somme très importante et semble avoir été choisi à dessein par le

Le sac en question a été retrouvé, une heure plus tard, par un pêcheur à la ligne, flottant sur la rivière et ne contenant plus que des journaux et des fragments de lettres

Une enquête est commencée.

THÉATRE DE CAHORS

Direction J.-P. GUYOT

Mardi 10 octobre 1893

Si J'étais Roi

Opéra comique en 4 actes, musique d'Adam,

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Fêtes Franco-Russes A TOULON

Octobre 1893

A l'occasion des Fêtes Franco-Russes qui vont avoir lieu à TOULON, la Compagnie d'Orléans, d'accord avec celle de Lyon, fera délivrer à toutes les gares de son réseau des Billets directs Aller et Retour de toutes classes pour Toulon, comportant une réduction de 30 a/o sur le prix ordinaire des places.

Les Billets dont il s'agit seront émis du 11 au 28 Octobre incluset seront valables, pour le retour, jusqu'aux derniers trains partant de Toulon le 29 Octobre ; ils pourront être utilisés dans tous les trains recevant règlementairement, pour le parcours à effectuer, des Voyageurs à plein Tarif de la classe du billet délivré.

A PARIS

A l'occasion des Fêtes Franco-Russes qui vont avoir lieu à Paris, la Compagnie d'Orléans fera délivrer à toutes les gares et stations de son réseau, des Billets Aller et Retour de toutes classes, à prix réduits, pour Paris.

Ces Billets seront émis du 15 au 24 Octobre inclus et seront valables pour le Retour jusqu'aux derniers trains partant de Paris le 26 Octobre.

Les prix de ces Billets, au départ des gares et stations situées à 75 kilomètres au moins de Paris, seront ceux du Tarif général, réduits de 30 %. Pour les parcours inférieurs à 75 kilomètres, ces prix seront ceux des Billets Aller et Retour ordinaires, avec maximum de perception des prix du Tarif général pour 75 kilomètres, réduits de 30°0/0.

Les Billets dont il s'agit pourront être utilisés dans tous les trains recevant réglementairement, pour les parcours à effectuer, des Voyageurs à plein Tarif de la classe du Billet délivré.

Train de plaisir pour Paris

A PRIX EXCEPTIONNELLEMENT RÉDUITS

A l'occasion des fêtes qui doivent avoir lieu à Paris pendant le séjour des officiers d'Escadre russe, la Compagnie d'Orléans organisera un train de plaisir à prix exceptionnellement réduits permettant de passer 4 jours à Paris.

Ce train partira le 18 octobre pour arriver à Paris dans la matinée du lendemain 19. Au retour, le départ de Paris s'effectuera le 23 octobre. Il prendra les voyageurs en prevenance des points et aux prix ci-après :

Prix des places aller et retour, (Timbre quittance de 0,10 non compris).

De Toulouse, Albi, Montauban, Cahors, Rodez Décazeville, Capdenac et des stations intermédiaires comprises entre ces divers points.

2º classe 37 fr., 3º classe 25 fr.

De Figeac, Turenne, Espère, Noailles, Martel, Le Pigeon et des stations intermédiaires comprises entre ces divers points.

2º classe, 33 fr., 3º classe 23 fr.

De Tulle, Larche, Brive, La Meyze, Solignac, le Vigan et des stations intermédiaires comprises entre ces divers points.

2º classe 28 fr., 3º classe 19 fr.

Des affiches spéciales dans les localités et les gares intéressées indiquent les horaires de ce train de plaisir.

L'émission des billets cessera le 17 octobre à 6 heures du soir.

Le service d'hiver qui sera mis en vigueur sur le réseau de la Compagnie d'Orléans, le 15 octobre prochain, comporte les améliorations suivantes:

Le train périodique qui n'a lieu entre Figeac et Capdenac que les jours de foire à Figeac, sera rendu journalier. Il partira de Figeac, comme maintenant à 4 heures 45 du soir et correspondra à Capdenac avec le train se dirigeant sur Cahors.

Un autre train faisant suite au train partant de Cahors à 1 heure 29 du soir et qui arrive à Capdenac à 3 heures 44 du soir, sera créé entre Capdenac et Figeac.

Il partira de Capdenac à 4 heures 3 du soir et arrivera à Figeac à 4 heures 23 du soir.

Un arrêt desservi par les trains légers sera créé, à titre d'essai, au passage à niveau numéro 87, situé entre la gare de Capdenac et la station de St-Martin-de-Rouillac, sur la section de Capdenac à Rodez.

AGRICULTURE

La vente des vins

Il est indéniable que les propriétaires rencontrent parfois de la difficulté à vendre leurs vins, et chacun convient que le prix de ces vins, obtenus à l'aide de si coûteux efforts, viendra sans cesse à baisser.

Pourquoi cela ?

Est-ce que la production du vin est exagérée ? Non. Car dans la période si prospère de 1858 à 1875, la moyenne a atteint 56,000,000 d'hectolitres, alors qu'aujourd'hui la production (France et Algérie), n'est que de 31,435,000 hectolitres.

On ne peut davantage accuser l'importation étrangère, ou la fabrication des vins artificiels. Car tout cela ne porte le total des vins disponibles qu'à 41,066,000 hectolitres.

Si nous vendons difficilement, en 1893, 41 millions d'hectolitres disponibles, alors qu'en 1872, on écoulait facilement 56 millions d'hectolitres, c'est, à n'en pas douter, que la consommation du vin a diminué.

Cela est certain, on boit moins de vin de nos jours, je ne dis pas aux repas, mais entre les repas, qu'on ne le faisait autrefois.

Est-ce qu'on boit moins ? Pas du tout, mais on boit autre chose. Et quoi? - De l'alcool. L'alcool a détrôné le vin!

Comment cela s'est-il fait? Pendant la terrible période des ravages phylloxériques, les consommateurs ont remplacé par de l'alcool à bon mar-

ché, le vin devenu cher et rare. Le marchand de vins est devenu un débitant d'alcool. Pour vous en convaincre, regardez!

Aujourd'hui, le pli est pris. Oui ! à cette délicieuse, saine et réconfortable boisson, qui, si parfois elle grisait, communiquait une ivresse gaie et sans lendemain désagréable, s'est substituée la série infame de ces produits affublés de noms étranges, et qui ont tous pour base cet infernal alcool de grains ou de pommes de terre qui mine les tempéraments les plus forts, ruine les santés, abêtit les intelligences, et dont l'ivresse conseille les crimes.

Eh bien ! ce liquide maudit, ennemi de l'hygiène et de l'ordre publics, adversaire impitoyable des intérêts des vignerons, il faut qu'il rende à notre cher et joyeux vin de France la place qu'il

Guerre à l'alcool ! Qu'on en restreigne la consommation, et qu'on fasse l'impossible pour étendre celle du vin!

Qu'on dégrève le vin et qu'on écrase l'alcool d'impôts énormes! Que la saine liqueur abonde sur les plus pauvres tables, où elle apportera la force et l'entrain! Que l'abominable liquide ne puisse plus empoisonner le peuple français.

Oui! des droits sur l'alcool! Le vin circulant en franchise! Voilà ce que doivent les Chambres

Le concours général agricole de Paris

Le programme du concours général agricole de Paris pour 1894, qui vient d'ètre publié, contient d'importantes modifications et la création d'un concours spécial pour les vins, cidres et poirés. En voici les parties les plus intéressantes:

Pour les animaux gras, les catégories sont augmentées. Pour les animaux reproducteurs, il y a augmentation du nombre et de l'importance du prix dans beaucoup de catégories de l'espèce bovine.

La division de l'espèce ovine est développée par suite de la création de plusieurs catégories spéciales, notamment, pour diverses variétés de races : mérinos, lauragaises, causses du Lot. Le nombre des grands-prix, pour l'espèce ovine est porté de quatre à six.

Les prix prévus pour le concours des volailles vivantes et mortes sont notablement augmentés; il en est de mème pour le concours des fromages et des beurres. Dans ce concours, une importante modification à signaler est celle de la création d'une classe spéciale pour le beurre provenant de la Charente et de la Vendée.

Le concours de vins, cidres et poirés, comprendra les produits de la récolte de 1893 provenant de la France, de l'Algérie et de la Tunisie. Des diplômes, des médailles d'or, d'argent et de bronze seront mis à la disposition du jury. Les producteurs, seuls, seront admis à concourir. Les vins, cidres et poirés seront répartis par département.

Dans chaque département, le classement des déclarations sera fait par une commission nommée par le préfet, assisté du professeur départemental d'agriculture. A cet effet, les exposants devront adresser à leur préfecture, le ler décembre 1893, au plus tard, une déclaration indiquant l'étendue cultivée en vignes, pommiers ou poiriers, le produit de la récolte de l'année, les proportions de divers cépages ou variété de fruits qui entrent dans la composition des moûts, le degré alcoolique, le prix de vente et les détails particuliers propres à faire connaître les produits ou à en faciliter le classement. Les échantillons se composeront de deux bouteilles au moins, mais les exposants pourront en présenter une plus grande quantité en vue de la dégustation par le public. Les exposants pourront présenter également des échantillons de vins de récoltes antérieures à celle de 1893, mais ceux-ci ne seront pas susceptibles de recevoir une récompense.

Les associations agricoles pourront présenter des expositions collectives.

Les personnes habituellement constipées, qui ont des maux de tête, des étourdissements et des vertiges, se guériront rapidement en prenant chaque jour une cuillerée à café de Tisane Dussolin. On en trouve dans toutes les pharmacies au prix de 4 fr. 50 le flacon.

BULLETIN FINANCIER

La polltique et le manvais é at des finances de certains Erats Européens font que l'hésitation continue toujours à régner sur notre place, et si la faiblesse ne persiste pas au début de la s'ance, un développement de peu d'importance semble vouloir

Le 3 0/0 perpé uel se négocie à 98.30 à terme, et 98.20 au comptant. L'Amortissable fait 98.10.

Le 4 1/2 0/0 se maintient toujours à 104.95 à terme et à 104.70 au comptant. L'Italien s'inscrit à 83.57, tandis que samedi en clô ure il était à 83 05. Le plus grand ca'me règne sur les fonds ottomans. Le 3 0/0 portugais passe de 21 1/4 à

Parmi les fonds russes, l'Orient est toujours à 67.80 et le Consolidé à 98.05. Nos chemins de fer seuls sont un peu animés sur le marché. Le marché des sociétés de crédit est insignifiant, le Crédit Foncier est à 972.50, et le Crédit Lyonnais à 753.75, comme samedi.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Billets d'aller et retour de Familles pour les stations thermales et hivernales des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

Arcachon, Biarritz, Dax, Pau, Salies-de-Béarn

Tarif spécial G. V, nº 106 (Orléans)

Des billets d'aller et retour de famille, de 1º et 2º classes sont délivrés, toute l'année, à toutes les stations du réseau d'Orléans avec faculté d'arrêt à tous les points du parcours désignés par le voyageur, pour les stations divernales et thermales du réseau du Midi et notamment pour

Arcachon, Biarritz, Dax, Guethary (halte), Hendaye, Pau, St-Jean-de-Luz, Salies-de-

Bearn, etc.

Avec les réductions suivantes, calculées sur les prix du Tarif général d'après la distance parcourue, sous réserve que cette distance, aller et retour compris, sera d'au moins 500 kilomètres.

Pour une	famille	de	2	personnes	20 %
			3	20 11 04	25 %
			4		30 %
	- Tooler		5	A115-181115	35 %.
	_		6	- ou pl	us 40 %

Durée de validité: 33 jours non compris les jours de départ et d'arrivée.

La dorée de validité des billets de famille peut être prolongée une, ou deux fois de 30 jours, moyennant le paiement, pour chacune de ces périodes, d'un supplément égal à 10 % do prix du billet de famille.

AVIS. — La demande de ces billets doit être faite quatre jours au moins avant le jour du départ.

Excursions aux Stations thermales et hivernales des Pyrénées et du Golfe de Gacogne.

Arcachon, Biarritz, Dax, Pau. Salies de-Béarn

Tarif spécial G. V. nº 106 (Orléans)

Des billets d'aller et retour, avec réduction de 25 0/0 en 1^{re} et de 20 0/0 en 2^e et 3^e classes sur les prix calculés au tarif général d'après l'itinéraire effectivement suivi, sont délivrés, toute l'année, à toutes les stations du réseau de la compagnie d'Orléans, pour les stations hivernales et thermales du réseau du Midiet notamment pour :

Arcachon, Biarritz, Dax, Guéthary (halte), Hendaye, Pau, St-Jean-de-Luz, Salies-de-Béarn, etc.

Durée de validité : 25 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée.

Tout billet d'aller et retour délivré au départ d'une gare située à 500 kil. au moins de la station thermale ou bivernale, donne droit, pour le porteur, à un arrêt en route à l'Aller comme au retour. Toutefois, la durée de validité du billet ne sera pas augmentée du fait de ces arrêts.

La période de validité des billets d'aller et retour peut, sur la demande du voyageur, être, prolongée deux fois de dix jours, moyennant le paiement aux Administrations, pour chaque fraction indivisible de 10 jours, d'un supplément de 10 % du prix total du billet aller et retour.

AVIS. — La demande de ces billets doit être faite trois jours au moins avant le jour du départ.

Bibliographie

UNE DÉPENSE INTELLIGENTE

Qu'est-ce qu'une déjense intelligente? C'est celle qui rapporte un profit considérable, bien supérieur à la somme déboursée.

Le patron d'un vêtement coûte, lorsqu'il est bon, de 1 fr. 50 à 4 fr.; 240 patrons repré entent donc plus de 300 fr.

Un dessin de tapisserie, un m dèle d'ouvrage manuel, un échan il on de tricot, ou crochet, coûtent, en moyenne, quelques francs chacun; deux ou trois cents de ces objets équivalent, à peu de chose près, à la valeur des patrons, ci-dessus indi-

Si, en outre, on joint à ces travaux varies des romans intéressants, convenant à tous les membres de la famille, jeunes et vieux, des articles variés, des conférences musicales servant de guide à l'étude du tiono, des articles d'instruction, d'éducation, de savoir-vivre, des rece tes éprouvées par le ménage, et la tenue de la maison, on reconnaîtra aisément qu'un abonnement à la Mode Illustrée est la dépense la plus intelligente et la plus avantage se qui se puisse faire : c'est un placement qui rapporte, en économies, plus de trente fois ses débours.

La Mode illustrée, Journal de la Famille, sous la direct on de Mme EMMELINE RAYMOND, off e gratuitement, chaque semaine, un Supplément littéraire, avec pagination spéciale, et consacré à des romans illustrés.

Un numéro, composé de 12 pages in 4°, est envoyé gratis à toute personne qui, désirant mieux se renseigner sur le Journal, en fera la demande par lettre affranchie.

On s'abonne en envoyant un mandat sur la poste à l'ordre de MM. FIRMIN-DIDOT ET Cie, rue Jacob, 56, à Paris.

Prix pour les Département. — Première édition: Trois mois, 3 fr. 50; — Six mois, 7 fr.;

Douze mois, 14 fr.

Quatrième édition: Trois mois, 7 fr.; — Six
13 fr. 50; — Douze mois, 25 fr.

On s'abonne également dans toutes les librairies des départements et dans tous les bureaux de poste



Exiger la Marque de Fabrique l'AS de TRÈFLE à QUATRE FEUILLES
Se trouve dans toutes les bonnes Maisons d'épiceries
et de produits alimentaires.
GROS: 262, Boulevard Voltaire, PARIS.

PROTECTEURS DE LA CHAUSSURE

Système BLAKEY, à 0 fr. 50 la carte

Breveté S. G. D. G.

Enclume de Famille

Système breveté S G. D. G. Prix 2 fr.

Toute personne soucieuse de ses intérêts doit employer le Protecteur de la Chaussure, système BLAKEY.

Adopté par l'armée dans quatre corps d'armée.

Essayer le *Protecteur*, c'est l'adopter. — Recommandé d'une façon particulière aux institutions et aux pères de famille.

Machines à coudre de tous systèmes, Vélocipèdes,

Machines à coudre de tous systèmes, Vélocipèdes, Timbres caoutchouc, Brillant oriental pour meubles et parquets. Lessiveuses Soleil.

Écharpes pour maires et adjoints

Écharpes pour maires et adjoints EN VENTE: chez M. J. LARRIVE, rue de la Liberté, 46, Cahors. Seul représentant et dépositaire.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

SERVICE D'ÉTÉ (1er Juillet 1893)

De	Paris	à T	oulou	se	
	17	5	21	35	1125
The state of the s	OMNIBUS 10, 20, 30 classes	EXPRESS 10, 2°, 30 classos	EXPRESS ire classe.	DIRECT 10, 20, 30 classes	OMNIBUS
PARIS départ.	3h. 10s.	9h mat	7h. 50s.	11 soir.	T
BRIVE { arrivée. départ.	6 40.ii 6 50 ii	6 20.5 6 46 ²	5 7 iii 5 14 iii	midi 32 1 10 g	7h. 5 soir
SOUILLAC { arrivée. départ.	7 48 7 53	7 27 7 30	5 55 5 58	2 8 2 14	8 3 8 11
CAZOULÈS { arrivée. départ.	8 » 8 2	=	_	2 21 2 22 2 35	8 18 8 21 8 34
Lamothe-Fénelon Nozac	8 15 8 25	- In what	I I	2 45	8 44
GOURDON	8 39 8 49	8 *	6 26	3 3 10	8 58 9 8 9 20
Dégagnac Thédirac-Peyrilles	9 1 9 12	=	do Alberta	3 22 3 33	9 31
Saint-Denis-Catus Espère	9 23 9 32		7 7	3 45 3 54 4 5	9 43 9 52 10 3 soir
CAHORS arrivée. départ.	9 43 9 58	8 41 8 47	7 12	4 20	7 30 a
Sept-Ponts	10 8 10 22		— Hungh	4 31 4 47	8 »
Lalbenque	10 29	- 01		4 56	48 9
Caussade	11 2 11 37 11 h.49 midi 2	9 31 9 58 10 23	7 54 8 20 8 26	5 31 6 11 6 25	9 28
TOULOUSE arrivée.	midi 39 1 h 32s	11 10s.	9 14 7	7 55%	al . To to Lange
· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·					A TOTAL TOTAL

De	Tou	louse	àl	Paris		
with the control of the	16	1140	26	1126	1136	40
Charles de la company	EXPRESS	OMNIBUS	EXPRESS	OMNIBUS	OMNIBUS	OMNIBUS
TOULOUSE départ. MONTAUBAN { arrivée. départ. Caurande	3 14° 3 24 3 49 - 4 32 4 38 - 5 23 - 5 47 5 50	- 15.5° 4 15.5° 5 38 5 46 5 58 6 30 6 45 6 59 7 14 7 23 7 33 7 49 7 58 8 16 8 18 8 25 8 31 9 37s	10,20, 80 classes 5h 50.5 7 100 7 30 7 58 - 8 46 8 54 9 42 - 10 6 10 9 10 53		9h 25 gi 10 40 gi 10 50 11 31 midi 21 gi midi 33 midi 41 ————————————————————————————————————	6h mat 7 15 gg 8 11 8 54 9 2 9 14 9 22 9 30 9 44 9 57 10 11 10 20 10 29 10 43 10 52 11 1 11 10 11 12 11 19 11 25 midi 27
BRIVE départ.	7 >>	_	11 3		orto-mark	midi 55
PARIS arrivée.	4 37	50-5	10 21 ^m	-	-	11 38点

De CAHORS à LIBOS

	Om	nibus	. Po	ste.	Omi	nibus	
CAHORS D. I	6h		12h	50 8	1 6h	13 %	
Mercuès	6	54 =	1	45	6	27 7	
Arrêt Douelle	6	58 5		>>	6	31.	
Parnac	7	5	1	15	6	38	
Luzech	7	11	1	22	6	45	
Castelfranc	7	24	1	35	6	57	
Arrt Prayssac	7 .	27))	7	1)	
Puy-l'Eveque	7	36	1	46	7	8	
Duravel	7	43	1	54	7	15	
Soturac-Touzac	7	51	2	3	7	23	
Fumel	8))	2	13	7	32	
LIBOS A.	8	6	2	19	7	38	
BORDEAUX	3	51 %	8	11 m	4	45	
PARIS Ar	11	36.7	4	37	10	21 =	

De CAHORS à CAPDENAC

De danons a dai bunita									
	Omnibus.	Omnibus.	0 mnibu						
CAHORS. — D. Cabessut, halte Arcambal. Vers. Saint-Géry. Conduché. St-Girq, halte. St-Martin-Lab. Calviguac, hal. Cajarc. Montbrun, hal. Toirac. Lamadeleine.	7 45 matin 8 42 8 12 8 20 8 32 8 38 8 48 8 55 9 18 9 27 9 40	1h 29 80 1 1 38 1 1 49 1 58 2 6 2 19 2 26 2 36 2 44 4 4 4 4 3 3 3 1 3 4 4	5h 23 8 5 32 7 5 42 5 50 5 57 6 9 6 15 6 24 6 31 6 44 6 54 7 7 5 7 27						
CAPDENAC. A.	9 52 1	9 44 1	, 4,						

De LIBOS à CAHORS

		Poste	. Om	nibus.	Omr	ibus
PARIS	- D. 1	7h 50	08. 11	I POI	1 74	38 ₹
BORDEAU	x j		6	10	3	34 0
LIBOS.	_ D. 8	29	3 3	30	9	10.5
Fumel	8	33	2 3	37	9	16
Soturac-Te	ouzac 8		atin 3	49	9	26
Duravel		52		58	9	33
Puy-l'Evê	que 8	59	4	7	9	40 .
Arrt Pray		6))	9	47
Gastelfran	C 9	11	4	23	9	53
Luzech	9	22	4	36	10	3
Parnac	9	31	4	46	10	11
Arret Do		36	100))	10	16
Mercuès		41	4	57	10	21
CAHORS.		53	- 5	15	10	37

De CAPDENAC à CAHORS

	10m	nibus	Om	nibus.	10m	nibus
	1				SULP OF	
CAPDENAC. D.	7	473	1114	103	1 5h	23 %
Lamadeleine	7	59 =	111	22 2	5	355
Toirac	8	105	11	34	5	46
Montbrun, hal.	8	18	11	43	5	54
Cajarc	8	30	11	55	6	5
Calvignac, hal.	8	40	12	6 0	6	15
St-Martin-Lab.	8	49	12	14 =	6	25
St-Cirq, halte.	8	57	12	23	6	33
Conduché	9	3	12	30	6	39
Saint-Géry	9	18	12	45	6	53
Vers	9	23	12	51	6	58
Arcambal	9	31	1	00	7	6
Cabessut, halte.	9	41	1	11	7	16
CAHORS. — A.	9	49	Î	19	7	24

VELOUTIA

Poudre de Riz spéciale préparée au Bismuth

HYGIÉNIQUE, ADHÉRENTE, INVISIBLE

Seule récompensée à l'Exposition Universelle

H. FAY, Inventeur, 9, rue de la Paix, PARIS
et chez tous les Coiffeurs et Parfumeurs. (Exiger la Marque CH. FAY.)

AVIS

Nous prions nos abonnés en retard de vouloir bien nous couvrir au plus sot par un mandat sur la poste.

DISTILLERIE CENTRALE DU QUERCY

Ancienne Maison EDOUX

Fondée en 1829

3, Rue des Augustins, CAHORS

RIVIÈRE Elie, Successeur

A LOUER

UN APPARTEMENT

AU 1er ÉTAGE

Maison LUTZY, aux Hortes

A LOUER un Appartement composé de cinq pièces, rue de la Liberté, Nº 8, au deuxième étage. — S'adresser à la Pâtisserie Guilloré.

Le propriétaire-gérant : LAYTOU

EXPOSITION



CAHORS 1881

B. DOUCEDE

Marchand Tailleur, à Cahors, rue de la Liberté

M. DOUCÈDE a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle, qu'il vient de recevoir toutes les marchandises Haute-Nouveauté, saison d'été.

Il livrera, comme toujours, les commandes qu'on voudra bien lui faire, aux prix les plus modérés.

M. Doucede envoie des échantillons, ou se rend lui-même, sur demande.